Numéro 3 – Juillet 2021

# Journal de Montclus
## et de ses hameaux

## Agenda des élus

**Conférence des Maires le 31 Mai**

**Conférence des Maires le 14 Juin**

**Conférence des Maires le 28 Juin**

**Conseil communautaire le 5 Juillet**

**Inauguration du Camping Car Park le 11 Juillet.**

**Dépot de l'appel d'offre pour toiture de la cave Coopérative.**

**Visite de la comission des Plus Beaux Villages de France le 15 Août**

## Proverbe Occitan

« Fa pa bouen travailar quan la cigalo canto.»

(Il ne fait pas bon travailler quand la cigale chante ).

## *Le Mot du Maire*

Bonjour à tous,

Après un printemps très arrosé, nous voici sans transition dans les grosses chaleurs. Cela ne nous a pas empêché **d'inaugurer l'aire de camping-car** près de la cave coopérative.

Cet équipement pour qui nous avons obtenu **d'importantes subventions** présente un grand intérêt. Il nous a permis de **raccorder la recyclerie à un assainissement,** de mettre aux normes l'installation électrique du bâtiment et de changer la conduite d'eau. Mais surtout, il fournit des **recettes** à la commune. Il apporte une solution au camping sauvage sur les rives de la Cèze, source de pollution et de risques. Il met en sécurité les camping caristes en cas de fortes crues comme le 9 aout 2018.

Notre projet de **remplacement de la toiture** de l'ancienne cave coopérative et **d'installation de panneaux photovoltaïques** devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. Dans le cadre du plan de relance, j'ai obtenu de très importantes subventions. L'appel d'offres pour les différentes entreprises a été publié récemment. La production d'électricité verte et l'isolation, comme nous l'avions proposé dans notre programme électoral, combinent à la fois un geste pour le climat et des recettes immédiates et durables pour notre commune.

Grace aux revenus liés au tourisme, nous avons pu **créer un emploi saisonnier** qui est occupé depuis le 1er juin par Christophe Dubois habitant de **Méjannes le Clap**.
Il assure l'entretien des espaces verts et la propreté des rues de la commune, qui faut-il le rappeler est la responsabilité de tous.

Je vous ai écrit il y a maintenant quelques semaines pour vous avertir que la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien mettait en place la redevance incitative pour assurer **l'enlèvement des ordures ménagères**. Il s'agit de maitriser les coûts mais surtout réduire les volumes grâce à nos **comportements éco-responsable**s. La commune à ma demande a été désignée commune test. Ainsi le collecteur aura le temps de **prendre en compte les nombreuses spécificités** de nos rues, de nos hameaux, de nos maisons isolées et de notre fréquentation touristique. Les premiers tests de collecte vont débuter début septembre.

Depuis que je suis Maire, ma politique est de **faire respecter tous les règlements** entre autre le règlement d'urbanisme. Notre commune a été récemment assigné au tribunal administratif par une de nos concitoyennes. Le juge m'a donné raison, la plaignante a été condamnée aux dépens et à une amende de 1500 Euros. Le permis de construire était périmé car obtenu il y a plus de 3 ans sans que des travaux aient été suffisamment engagés.

Je souhaite remercier les associations du village, qui malgré le covid 19 font vivre notre village.

Benoit Trichot

## Les nouvelles du Gard Rhodanien

« La Maison de Vie en Ceze « est une Association loi 1901crée en Janvier 2017 reconnu d'utilité publique.

La Maison de Vie en Cèze est un lieu unique de prévention santé basé sur l'éveil des 5 sens et le mouvement.

La Maison de Vie en Cèze

La Prévention Santé par l'éveil des sens

Lieu d'activité : 7 place de l'Eglise
30630 Goudargues
Contact : 0652762080/0660404228
Mail :maisondevieenceze@gmail.com

## La Soupe aux Cailloux

Créée en 2016 La Soupe aux Cailloux – La Recyclerie de Montclus, village atypique du Gard, classé aux Plus Beaux Villages de France vient de changer de rythme. Une assemblée générale récente a permis l'élection de nouveaux administrateurs. Aujourd'hui Chloé Moluçon est la Présidente, Francis Gary le trésorier, Myriam Petit Jean-Boiret La trésorière-adjointe, Muriel Tournaire la secrétaire et Mireille Boule la secrétaire-adjointe. Le Conseil d'Administration comporte 15 personnes dont 5 montclusiens.

Chloé Moluçon explique la transformation *« Au début seule la partie basse était occupée par un espace magasin de vêtements, livres et divers. Puis s'est ajouté l'étage du haut avec un espace plus grand qui propose des meubles, vaisselles, électroménagers, électroniques, décoration …». Et rajoutant « nous prenons tout ce qui peut être utile et réutilisable, l'idée est de ne pas jeter et de ne pas gaspiller ».*
La Soupe aux Cailloux comprend plusieurs activités dont celle de La Recyclerie mais également la distribution de paniers-légumes, activité qui vient de redémarrer sur Barjac.

**La Soupe aux Cailloux défend les valeurs de convivialité, de solidarité et de préservation de l'environnement.**

Elle œuvre pour diminuer l'enfouissement et l'incinération des déchets par le réemploi, la réutilisation et le recyclage. *« Cette association est gérée comme une entreprise. Elle a un coût : loyers, charges, URSSAF etc… et deux salaires. Cette année la réfection du toit, étanchéité oblige, va être prise en charge par la Mairie et l'hiver prochain devrait être plus sécurisé »* précise Chloé Moluçon.
Prochainement « La Recyclerie » devrait évoluer vers d'autres activités telle la création d'ateliers de réparations. *« Souvent le matériel que les visiteurs nous laissent n'est pas fonctionnel. Alors il faut bien le réparer, le vérifier, et si toutefois la réparation est impossible il faut aller le déposer à la déchetterie, au bon endroit pour s'assurer qu'il est bien recyclé »* précise Chloé. *« Il faut savoir que chacun peut venir donner un peu de son temps, une ou deux après-midi, pas d'obligation on vient lorsque l'on est libre. Il y a toujours des choses à faire, trier les vêtements, vérifier les objets de décoration etc… Même un jeudi dans l'année, tout bénévole est utile »* confie Chloé.

**Toutes les actualités de l'association apparaissent sur le site Facebook « La Soupe aux Cailloux. »** Merci à TVSUD Magazine

# Les Eaux Souterraines du Bassin

## Sur le Bassin

Le Syndicat ABCèze a lancé depuis septembre 2020 une étude sur les eaux souterraines. L'objectif principal est de mieux connaître les ressources en eau et de déterminer leur gestion pour l'avenir. Les calcaires urgoniens des Gorges de la Cèze sont déjà classés en ressource stratégique pour l'eau potable dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. (SDAGE)

Des investigations seront menées dès cet été 2021 sur les calcaires urgonien entre Méjannes-le-Clap et Tavel. Mais deux autres ressources apparaissent potentiellement stratégiques pour l'eau potable : Les formations sédimentaires de la bordure Cévenole entre Bessèges, Saint-Ambroix et l'Ardèche et les alluvions de la Cèze aval.

Les investigations portent sur :
Des mesures de débits des cours d'eau (jaugeages)
La création de forages et la mise en place de sondes d'hauteurs d'eau
L'étude géomorphologique détaillée des ressources stratégiques
L'analyse d'eau (physico chimique, nature des aquifères et qualité pour l'eau potable)
Un traçage pour connaître les zones d'infiltration

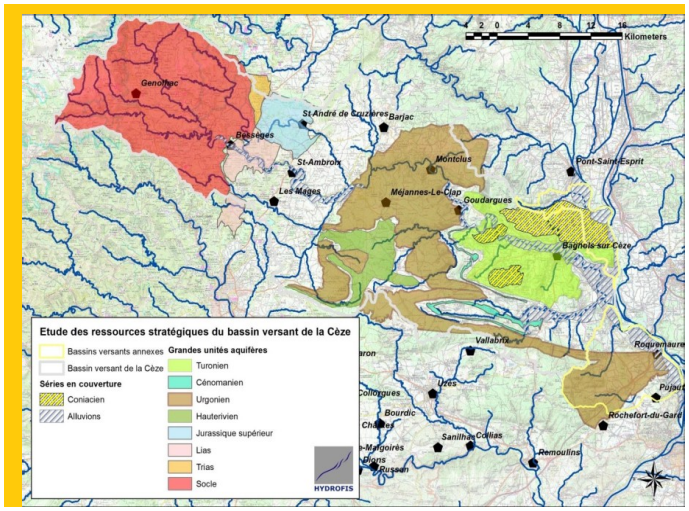


## Sur la Commune

Montclus se situe au cœur des gorges de la Cèze et du calcaire urgonien (karst). De **nombreuses résurgences** d'eau souterraines alimentent la rivière en période de basses eaux. En amont de la commune il existe également des zones de pertes..

Ces sources ont une double alimentation : La rivière Cèze en amont et les pluies qui tombent sur le plateau. Seule Marnade est alimentée seulement par les pluies du plateau, qui s'écoulent dans le karst.

| Sources | Débit max en crue (l/s) | Débit de basses eaux (l/s) | Alimentation |
|---|---|---|---|
| 1/ Monteil | 850 | 90 | Rivière et karst |
| 2/ Ilette | *Pas connu* | 30 | Rivière et karst |
| 3/ Moulin | 195 | 50 | Rivière et karst |
| 4/ Les Baumes | 180 | 80 | Rivière et karst |
| 5/ Marnade | 4 300 | 0 | Karst |

Le débit de la Cèze est lui de l'ordre de 500 l/s en basses eaux à Montclus.

## Les Annonces

Ouverture de l'Epicerie au rez-de-chaussée de la Maire tous les jours par Mme Nadine Chaumont Tél 06 77 55 34 67

Mr Christophe Dubois à rejoint le personnel communal pour 3 mois en renfort de Mr Axel Juery

Décés de Mme Simonne Le Bourdais épouse Gavinet le 28 Avril

Décès de Mr Patrick Pianetti 2ème Adjoint au Maire le 3 Juin

Lagglomération met à votre disposition l' application mobile PANNEAUPOCKET

Mariage de Mlle Céline Burey et Mr Laurent Aujoulat le 10 Juillet.

Camion Food Truck les Mercredi soir en bas de la Recyclerie. Mme Pevenage 06 07 55 18 19

## Horaires Secrétariat

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Tel : 04 66 82 25 73

## Notre histoire

# PASSER LE BAC A MONTCLUS

Pour traverser la rivière, avant la construction du grand pont submersible, il existe un **bac à traille** établi un peu en amont du pont actuel. Il permet d'accéder aux mas, aux terres, aux vignes et aux bois de la rive droite. C'est une embarcation à fond plat de 10 m de long sur 2,90 m de large qui se déplace grâce à une chaîne et une poulie coulissant le long d'une corde de chanvre de 77 m de long et 7 cm de circonférence, la traille. Elle est tendue entre une tour et une bigue (gros mât) érigées de part et d'autre de la Cèze. Le bac est propulsé par la force du courant. Il peut contenir au maximum « 15 individus y compris les mariniers, deux chevaux ou mulets ou deux bovins ». Il y a aussi un batelet plus petit qui peut transporter « 7 individus avec deux rames, deux bancs et une écope » !

Le tarif pour le passage d'une personne non chargée est de 0,05 franc ; pour un cheval ou un mulet et son cavalier valise comprise : 0,15 franc ; pour une charrette chargée employée au transport des engrais ou à la rentrée des récoltes le cheval ou deux bœufs et le conducteur : 0,70 franc ; pour un mouton, brebis, bouc, chèvre, cochon de lait et pour chaque paire d'oies ou de dindons :0,03 franc… Aucun droit de passage n'est demandé pour les fonctionnaires en service, les curés et les militaires. « Dans le temps des hautes eaux le paiement du droit sera double ». (En 1860, 1 kg de pain coûte 0,50 franc, 1 litre de vin 0,20 franc. Un ouvrier en province gagne 1,5 à 2 francs par jour)

L'exploitation du bac est adjugée aux enchères. À partir de 1852 c'est la commune qui gère le bac. Elle exige de l'employé qu'il soit « en service une demi-heure avant le jour et une demi-heure après la nuit et ne tolère aucune absence pendant le cours de la journée, aussi il est de toute nécessité que l'exploitant, pendant les journées pluvieuses et lors des froids intenses de l'hiver, puisse se retirer dans une maisonnette à ce destinée. À la rigueur pourra-t-il coucher dans ce réduit et se mettre par là continuellement à disposition des habitants ».

En 1871, après la mise en service du pont, le bac à traille est abandonné. Le maire Pradier le fait « briser comme bois à brûler »
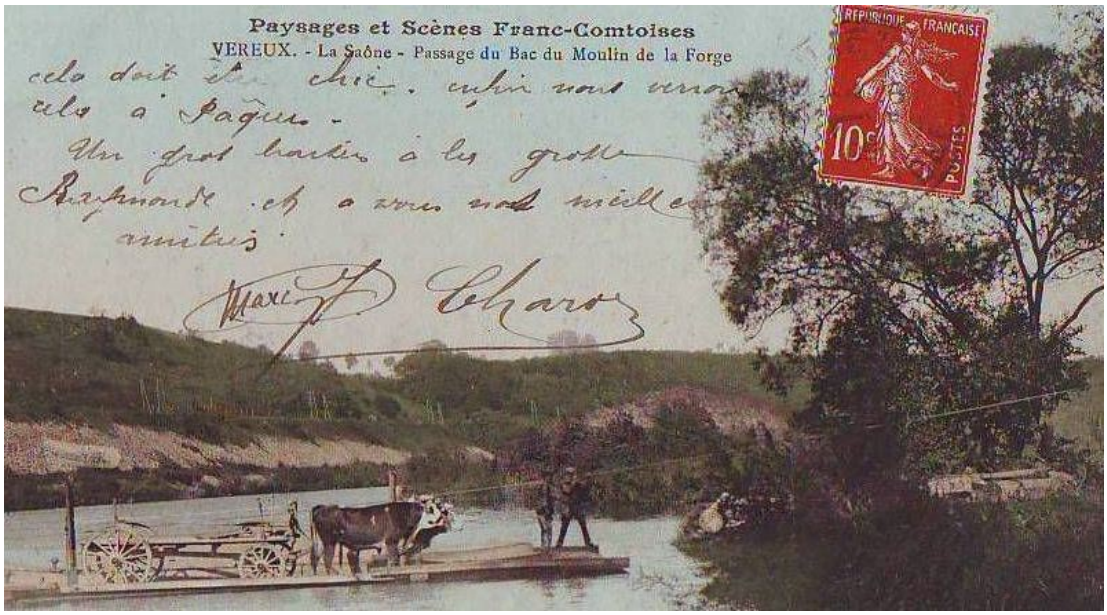
Source : Archives départementales du Gard. Dossier 3 S 53. Xavier Browaeys.